https://www.haute-garonne.fr/le-fonds-social-europeen-plus-fse-en-haute-garonne-20212027
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

# Le fonds social européen plus (FSE+) en Haute-Garonne 2021/2027

Rubrique
Solidarités
Tag 1
Insertion
Tag 2
Emploi
Tag 3
Itinérance
Publié le 10 mars 2025
Reading time
Reading time : 6 minutes
Image d’illustration

## Qu’est-ce que le FSE + ?

Le Fonds social européen+ (FSE +) est le principal instrument de l'Union européenne (UE) dans la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. En soutenant les citoyens dans leur recherche d'emploi et en facilitant l'intégration des personnes vulnérables, il contribue à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion sociale.

**Bilan de la programmation FSE 2014-2021**

Une enveloppe de plus de **12.5 M€**

**3 à 5** projets par an cofinancés par le FSE+

**Plus de 6000** Haut-garonnais accompagnés par an vers l'emploi

**30%** de retour à l'emploi

# Focus sur la programmation FSE + 2022-2027

En tant que chef de file de l'action sociale et de la politique d'insertion, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est porté candidat à la gestion, par délégation de l'Etat, d'une subvention globale d'un total de **28 millions d'euros, financé à 60% par le FSE (16.8M€)** sur la priorité 1 *« favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus »* qui comporte des objectifs spécifiques :

**Les deux Objectifs Spécifiques de cette priorité 1 pour le Département :**

**Objectif Spécifique H** « favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier des groupes défavorisés » ;

**Objectif Spécifique L** « promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants »

**Le FSE+ cofinance des projets d'inclusion sociale, d'accompagnement vers l'emploi et de lutte contre la pauvreté sur tout le territoire de la Haute-Garonne. Ces projets doivent être orientés vers les publics éloignés du marché de l'emploi ou les publics en situation d'exclusion ou de précarité.**

Associations, structures d'insertion par l'activité économique, partenaires sociaux, acteurs publics (collectivités territoriales et locales), partenaires de l'accompagnement vers l'emploi durable, vous pouvez déposer un projet pour permettre le retour à l'emploi de personnes éloignées de l'emploi (longue période d'inactivité professionnelle, bénéficiaire du RSA…)

En 2025, 16 structures d'insertion par l'activité économique ont été cofinancées par le FSE+ et environ 900 salariés en insertion ont été accompagnés par ce dispositif.

# Les Appels à Projet du Fond Social Européen +

Des appels à projet FSE + sont lancés par le Département et l'Union européenne permettant aux lauréats de bénéficier de subventions pour réaliser leurs projets.

Pour suivre la publication des appels à projet : https://www.haute-garonne.fr/appels-projets

Les candidats doivent déposer leur demande de subvention sur « Ma Démarche FSE+» https://info.efpconnect.emploi.gouv.fr/ en suivant la procédure suivante :

- Créer un compte
- Sélectionner : programme opérationnel national puis cliquer sur « déposer une demande de subvention »
- Sélectionner la zone administrative « Occitanie »
- Dans la liste déroulante « référence de l'appel à projet », sélectionner le choix correspondant au projet

Les projets sont retenus à l'issue de l'analyse des différents critères renseignés dans les appels à projets, qui seront lancés durant la programmation 2022-2027.

## Le rôle de la cellule FSE du Conseil départemental de la Haute-Garonne

La cellule Fonds Social Européen (FSE) est responsable de la mobilisation, de la gestion et du contrôle des fonds européens pour financer des projets en lien avec les politiques départementales.

Elle supervise l'utilisation des subventions globales, accompagne les porteurs de projets dans leurs demandes de cofinancement, et établit des rapports de contrôle. De plus, elle veille à la qualité du suivi et au respect de la réglementation des fonds européens.

## Les documents utiles pour les porteurs de projets

.pdf / 2.7 mo

FSE + obligations de publicité

.pdf / 2.7 mo
Télécharger
.pdf / 427 ko

FSE Guide bilan

.pdf / 427 ko
Télécharger
.pdf / 393 ko

FSE Guide demande de subvention

.pdf / 393 ko
Télécharger
.pdf / 2.2 mo

FSE Manuel Cre?ation demande de subvention

.pdf / 2.2 mo
Télécharger
.pdf / 738 ko

FSE Manuel saisie des participants

.pdf / 738 ko
Télécharger
.docx / 47 ko

FSE Questionnaire participant

.docx / 47 ko
Télécharger

## Liens utiles

- Ma démarche FSE+ : https://info.efpconnect.emploi.gouv.fr/
- FSE + 2021-2027 en Occitanie : https://occitanie.dreets.gouv.fr/FSE
- Fonds social européen + en France : https://fse.gouv.fr/le-programme-national-fse

## Règlementations et obligations

- Eligibilité des dépenses : Décret N°2022-608 du 21 avril 2022 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens de la politique de cohésion et de la pêche et des affaires maritimes pour la période de la programmation 2021-2027
- Dispositions communes : Règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes
- Les obligations pour les bénéficiaires de FSE+ (obligation de visibilité, de communication et de transparence.) : https://fse.gouv.fr/les-obligations-de-communication

## Réclamation

Si vous avez une plainte à effectuer, ou si vous avez constaté une fraude lors de la mise en œuvre d'une opération, la plateforme « plainte » et la plateforme « fraude » sont à votre disposition :

**Plainte** : https://www.plateforme-eolys.fse.gouv.fr

La plateforme centralise les réclamations, trace leur dépôt, les transfère vers les services concernés et suit les suites données à la réclamation.

**Fraude** : https://www.plateforme-elios.fse.gouv.fr

Cette plateforme permet à tout lanceur d'alerte ayant connaissance d'un soupçon de fraude ou de conflit d'intérêt de déposer un signalement via un formulaire.